



# Bulletin n°11

## Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :  
le lundi de 10h à 12h,  
le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,  
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25  
Courriel : [mairie.lavernay@wanadoo.fr](mailto:mairie.lavernay@wanadoo.fr)  
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

### Rappel recensement

Acte volontaire dès l'âge de **16 ans**, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la **mairie** du lieu de résidence. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont ensuite transmises au centre du service national de rattachement, Besançon pour la région Franche-Comté, qui établit les convocations pour la Journée Défense et citoyenneté (JDC). Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.). Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.



### Luttons ensemble !



Des incivilités sont perpétrées au village qui, en plus d'être fort désagréables, nuisent au bien-être de toute notre communauté :

- la station d'épuration n'est pas une aire de jeu, s'y introduire pourrait s'avérer dangereux, et les dégâts occasionnés pourraient être extrêmement coûteux ;
- le verre pilé laissé à côté de la benne à verre engendre un surcroît de travail pour l'employé municipal ; il n'est pourtant pas très difficile de viser dans les trous très larges de la benne (même après avoir descendu beaucoup de bouteilles !!!) ;

- idem pour les poubelles laissées à disposition des habitants : si vous ne respectez pas les consignes de tri, c'est encore Dominique, notre employé municipal qui devra le faire à votre place (le temps ainsi perdu sur son temps de travail est dommageable pour le reste des tâches à accomplir).
- Lors des travaux d'assainissement, des lingettes nettoyantes ont été retrouvées dans les canalisations, nous vous rappelons qu'elles entravent la bonne évacuation et risquent à terme de former des bouchons catastrophiques (remarque valable également pour les couches, les serviettes hygiéniques et tout ce qui n'a vraiment rien à faire dans nos toilettes !).

**Luttons ensemble contre ces petits désagréments facilement évitables.**

### **Feux de la Saint-Jean**

Le comité des fêtes vous rappelle que les feux de la Saint-Jean auront lieu le **samedi 27 juin**, avec animations à compter de **16h** : expo voitures et motos, manèges pour les enfants puis soirée dansante animée par le groupe country-rock Dan Galli. Venez nombreux !



*Une déviation sera mise en place pour sécuriser la place du Breuil, vous passerez donc par la rue de la Mousse.*

### **Rappel fête nationale**



Comme chaque année, l'équipe municipale vous convie à ses incontournables (et splendides !) feux d'artifice qui seront tirés le **dimanche 12 juillet 2015** à partir de 22h30 et seront suivis d'un concert des Doubs Notes et d'un pot de l'amitié.

### **Concours photo**

Afin de réaliser le prochain calendrier municipal, nous vous proposons un jeu-concours de photos du village.



Envoyez vos plus beaux clichés de Lavernay avant le 1<sup>o</sup> octobre 2015 à : [mairie.lavernay@wanadoo.fr](mailto:mairie.lavernay@wanadoo.fr) ou à [boiteblogmairie@laposte.net](mailto:boiteblogmairie@laposte.net)

Les plus belles photos seront choisies par un jury à l'œil expert et au bon goût sûr et seront ainsi utilisées en support de notre calendrier 2016. Tous les styles sont acceptés, couleur ou noir et blanc, tous les thèmes sont autorisés (pour les nus, nous ne garantissons pas la publication, eu égard aux jeunes âmes qui passeront devant le calendrier fixé au mur de votre salon...), alors bonne chance aux artistes et soyez nombreux à participer !